



Cher Docteur,

La Société Scientifique des Pharmaciens Francophones (SSPF) a le plaisir de vous inviter à participer à son programme de formations spécifiques 2019 – 2020 dont les thèmes sont « Prise en charge et suivi du patient oncologique en milieu ambulatoire » et « Affections thrombo-emboliques veineuses ».

Partant du constat que la coordination des soins entre l'hôpital et le domicile nécessite une concertation interdisciplinaire basée sur une information et une formation adaptée des intervenants, la SSPF a pris l'initiative de développer en 2019 et 2020 un programme destiné aux médecins généralistes et aux pharmaciens d'officine.

Les formations proposées ont pour objectif de répondre aux difficultés communes rencontrées par les intervenants de 1^{ère} ligne lors de la prise en charge et du suivi à long terme des patients ambulatoires sous traitements de pointe.

Ces programmes de formation s'articulent autour d'un scénario commun constitué de 2 soirées présentielles et d'un e-learning.

La 1^{ère} soirée présentielle, animée par un médecin spécialiste aborde le diagnostic, la stratégie thérapeutique et la prise en charge médicale du patient en milieu ambulatoire.

La 2^{ème} soirée présentielle, animée par un pharmacien spécialisé en pharmacothérapie, aborde la prise en charge et le suivi médicamenteux du patient à l'officine.

Un e-learning complète cette formation par une synthèse, présentée sous forme de vignettes cliniques, reprenant notamment les messages clés à retenir des 2 soirées. Des informations sur les conditions de prescription et de dispensation des médicaments et du matériel feront l'objet d'un module séparé dans cet e-learning. Enfin, des modèles de réalisation et de communication de bilans médicamenteux partagés seront intégrés.

Vous trouverez le développé de ces formations ainsi que les modalités pratiques d'inscription à l'intérieur de cette plaquette.

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de vingt ans, la SSPF organise et dispense des formations continues à l'attention des pharmaciens d'officine.

En collaboration avec la SSMG elle a organisé, à plusieurs reprises, des formations interdisciplinaires médecins-pharmaciens sur des thèmes d'intérêts communs aux 2 professions.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site www.sspf.be

Pharmacien M.F. BARBAY
Présidente

Pharmacien Ch. ELSEN
Directeur

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante : sspf@sspf.be ou par fax au 081/22.79.96
ou par courrier : SSPF, 1 rue des dames blanches – 5000 Namur
Notre secrétariat : 081/25.14.19 – www.sspf.be

Formulaire d'inscription

Le docteur _____ (Nom + Prénom)

N° INAMI : _ - _ - _ - _ - _ - _ - _ - _ - date de naissance : _ _ / _ _ / 19 _ _

Adresse : _____

s'inscrit à la formation suivante :

- Formation **spécifique 1** 'Prise en charge et suivi du patient oncologique en milieu ambulatoire'
- Formation **spécifique 2** 'Affections thrombo-embolique veineuses'

➔ Site choisi (à entourer)

Spécifique 1		Bruxelles	Nivelles	Liège	Verviers
Soirée 1 Stratégie thérapeutique	Prof. Awada et son équipe	Jeudi 21/11	Jeudi 19/09	Jeudi 04/04	Jeudi 28/03
Soirée 2 Pharmacologie des traitements oncologiques systémiques	Prof. B. Masereel	Mardi 03/12	Jeudi 24/10	Mardi 23/04	Jeudi 16/5
E-learning	(à domicile)	-	-	-	-

Spécifique 2		Mons	Tournai	Namur	Lux
Soirée 1 Maladie thrombo-embolique veineuse	Prof. Ph. Hainaut	Mardi 17/09	Merc 16/10	Jeudi 14/03	Merc 27/03
Soirée 2 Affections thrombo-embolique veineuses	Prof. J. Douxfils	Mardi 08/10	Merc 06/11	Jeudi 25/04	Merc 08/05
E-learning	(à domicile)	-	-	-	-

Modalités pratiques :

- Les soirées débutent à 20h30 précises et se terminent au plus tard à 22h30.
- L'accueil avec boissons et sandwichs est prévu dès 19h30

Prix de la formation

- 150 euros pour les 2 soirées et l'e-learning

Modalités de paiement (à cocher)

- Par virement sur le compte : BE 68 0017 4271 5134 – 150 € pour les 2 soirées
- Par chèques-formation de la Région wallonne * - 4 chèques pour les 2 soirées

*Ces formations sont agréées dans le cadre du dispositif des chèques formation de la Région wallonne Pour toute information consulter le site :

<https://emploi.wallonie.be/home/formation/cheques-formation.html>

Accréditation

- L'accréditation de ces formations est en cours auprès de l'INAMI

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante : sspf@sspf.be ou par fax au 081/22.79.96

ou par courrier : SSPF, 1 rue des dames blanches – 5000 Namur

Notre secrétariat : 081/25.14.19 – www.sspf.be